

Amicale des Anciens Députés PLRN

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

Date : 26 août 2021

Lieu : Restaurant du Saut du Doubs aux Brenets, commune du Locle

Ordre du jour :

1. Accueil, propos de bienvenue, approbation de l'ordre du jour
2. In memoriam
3. PV de l'Assemblée Générale du 27 mars 2019
4. Rapports des exercices 2019 et 2020
 - a) Rapport du président
 - b) Rapport du caissier
 - c) Rapport des vérificateurs des comptes
5. Discussion des rapports, adoption des comptes, décharge au Comité
6. Elections statutaires
7. Activités 2021-2022
8. Date de la prochaine Assemblée Générale
9. Divers

285 invitations ont été envoyées aux anciens élus, aux membres actifs, y compris aux suppléants.

Présents : 45 Excusés : 55 dont Damien Cottier conseiller national ainsi que nos trois
Conseillers d'Etat.

Une liste de présence est mise en circulation et après signatures sera jointe au PV de même que la liste des excusés.

1. Accueil, propos de bienvenue, approbation de l'ordre du jour

Le président, Charles Häslér ouvre l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Députés PLRN. Il salue et remercie toutes les participantes et tous les participants dont, en particulier, Philippe Bauer Conseiller aux Etats, Denis de la Reussille, Conseiller national et communal représentant la Ville du Locle qui nous accueille aujourd'hui. Charles Häslér, ancien conseiller communal du Locle, rappelle à titre personnel les 12 ans de collaboration et la belle amitié entretenue avec Denis de la Reussille.

Cette assemblée se tient après un apéritif sponsorisé par la ville du Locle que nous remercions chaleureusement, apéritif partagé en toute amitié sur le bateau qui nous amène des Brenets au restaurant du Saut du Doubs.

L'Assemblée Générale a été convoquée par courriel ou courrier postal le 21 juin 2021, suivi d'un rappel le 10 août 2021.

L'envoi comprenait :

- L'invitation à la rencontre de ce jour
- La convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Comme annoncé, les 50 frs. encaissés couvrent les coûts du transport en bateau et le repas y compris 1 café par personne et 1 litre et demi d'eau pour 4 personnes ; le solde des boissons est à la charge des participantes et participants.

Le procès-verbal de cette assemblée sera tenu par la secrétaire du comité, Pierrette Guenot.

Le président rappelle l'ordre du jour lequel est accepté à l'unanimité.

2. In memoriam :

Depuis 2 ans, 13 décès sont à déplorer au sein de notre Amicale qui pour certaines et certains étaient des amis ou des collègues :

Barbezat Jean-Claude, Béguin Jacques, Beiner René, Brunner Louis-Albert, de Montmollin Jacques, Droz-Bille May, Dumont Francy, Kaltenrieder Georges, Pizzera Benoît, Ribaux Claude, Schaer Henri, Weber Claude, Wyss Pierre- Charles.

Le président demande à l'assemblée de se lever pour respecter une minute de silence.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 mars 2019

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Elisabeth Bernoulli, remplaçante de la secrétaire Pierrette Guenot, absente pour cause de maladie.

4. Rapports des exercices 2019-2020

Comme décidé lors de la première AG, les rapports, la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs des comptes sont exposés oralement. Les informations importantes figureront au PV.

a) Rapport du président

L'Assemblée Générale du 27 mars 2019 s'est tenue au restaurant chez Gilles à la Chaux-de Fonds, suivie du repas et de la visite de l'appartement Spillmann, témoin de l'Art Nouveau. Georges Jeanbourquin, organisateur de cette journée est vivement remercié.

33 membres ont participé à l'Assemblée Générale et au repas. 24 membres ont participé à la visite.

En automne 2019, du 6 au 11 octobre, 32 membres de notre Amicale y compris conjointes et conjoints ont entrepris un voyage en Pologne. Ils ont découvert avec plaisir Varsovie et Cracovie, deux villes fort intéressantes.

Pour Varsovie : magnifique concert de pièces de Chopin, donné par une pianiste émérite. Visites de musées, d'églises, du parlement (diète et sénat). Réception chez l'ambassadeur de Suisse suivie d'un apéritif dînatoire, tout ce programme a été organisé par Elena Wildi-Ballabio. Grand merci encore à elle.

Pour Cracovie, voyage en train : ville magnifique, heureusement préservée lors de la dernière guerre mondiale du fait que les nazis y siégeaient. Hormis la visite de la cité, certaines et certains se sont rendus soit aux mines de sel de Wieliczka, soit aux anciens camps d'Auschwitz et de Birkenau, visite émouvante voire difficile. Heureusement, beaucoup de jeunes découvrent ces endroits. Espérons qu'après cette prise de conscience, ils ne seront plus jamais tentés de reproduire une telle infamie.

Depuis lors, le comité a siégé à sept reprises : 4x en 2019, 2x en 2020 et 1x en 2021.

Après les démissions du comité de Roland Debély et d'Elisabeth Bernoulli, la présidence a été reprise par Charles Häsler et la comptabilité par Bernard Cattin. Merci à eux.

Le transfert des dossiers s'est déroulé sans problème.

Tout était organisé pour l'Assemblée Générale 2020 qui devait se dérouler au château de Boudry et qui a malheureusement été annulée suite aux restrictions sanitaires dues au Covid.

Il en a été de même pour la sortie d'automne. 2020 peut se qualifier d'année blanche.

b) Rapport du caissier

Bernard Cattin, notre trésorier, nous informe que l'analyse des comptes court sur deux années.

Du fait de la pandémie, il y a eu très peu de mouvements.

Nos comptes se soldent à ce jour à : **1497 frs 29**

A relever que la banque Raiffesen nous avait facturé pas moins de 60 frs de frais, somme contestée par notre caissier lequel s'est vu restituer 48 frs.

Nous avons bénéficié en outre d'un don de 209 frs 50 et d'une somme de 200 frs versée par le Cercle National, somme qui nous sera allouée chaque année. Grand merci.

c) Rapport des vérificateurs des comptes

Rolf Graber et Thérèse Humair, nos vérificateurs de comptes dûment élus, nous informent avoir analysé la comptabilité de notre Amicale et déclarent n'avoir découvert aucune irrégularité, que tout est conforme. Ils demandent donc à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au caissier et au comité.

5. Discussion des rapports, adoption des comptes, décharge au comité

La discussion des rapports est ouverte. Aucune question, aucune remarque n'étant formulées, le président demande leur adoption.

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs

6. Elections statutaires

Selon nos statuts, le comité doit compter au moins 5 membres (anciens députés) + 1 membre actif pour faire le lien avec les divers sujets et décisions politiques en cours. Le comité est désigné au début d'une législature pour la durée de celle-ci.

Nous avons pris acte de la démission de Jacqueline Carrard qui s'est établie en France et de Patrice Zürcher, représentant des actifs lequel a décidé de mettre fin à son mandat de député lors des dernières élections cantonales 2021.

Nous les remercions chaleureusement tous les deux pour le travail accompli et leur disponibilité au sein de notre Amicale.

Proposition pour leur succession : Edith Aubron-Marullaz, nouvelle secrétaire politique PLRN, Michel Zurbuchen, Le Locle pour assurer le lien avec les députés PLRN en activité.

Le comité se présente alors comme suit :

Charles Häsler, président ; Georges Jeanbourquin, vice-président ; Pierrette Guenot, secrétaire ;

Bernard Cattin, caissier ; Francis Monnier, intendant ; Jean-Bernard Waelti, organisateur des voyages ; Edith Aubron-Marullaz et Michel Zurbuchen.

Le comité ainsi que son président, sont élus à l'unanimité.

Election des vérificateurs des comptes pour le prochain exercice :

Les 3 personnes précédemment désignées sont d'accord de renouveler leur mandat. Il s'agit de Rolf Graber, de Thérèse Humair et de Pierre Meystre, suppléant. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

7. Activités 2021-2022

Comme à l'accoutumée, une Assemblée générale suivie d'un repas sera organisée au printemps 2022. Les détails suivront en temps voulu.

Report du voyage 2021 en automne 2022, suivant l'évolution des prescriptions sanitaires, bien entendu. Après Rome en 2017 et la Pologne en 2019, nous planchons sur une destination plus modeste : Strasbourg en car.

Visites de la ville, du parlement européen, du Conseil de l'Europe dont fait partie Damien Cottier , visite de Colmar et parcours de la route des vins avec visite de quelques caves évidemment.

Dates provisoires : 04 au 08 septembre 2022. Eventuellement, semaine suivante.

L'organisation est assumée par le comité et par Elena Wildi-Ballabio dont nous saluons l'aide judicieuse et efficace. Nous la remercions d'avance. De plus amples informations seront données au début de l'année 2022.

8. Date de la prochaine Assemblée Générale

Cette dernière se tiendra le 23 juin 2022. Lieu et ordre du jour suivront.

Avant les divers, notre président remercie la commune du Locle qui nous reçoit aujourd'hui et qui nous a généreusement offert l'apéritif sur le bateau, puis donne la parole à Denis de la Reussille, Conseiller communal qui la représente à ce jour. Ce dernier nous apporte les salutations des autorités locloises et nous remercie de l'avoir invité à notre rencontre. Il nous confirme que les 12

années de collaboration partagées avec notre président Charles Häsler, restent pour lui aussi un très bon souvenir. Il nous informe que la fusion Le Locle, les Brenets date d'une année et se passe bien. Il s'agit encore d'équilibrer le budget, d'harmoniser certaines taxes, de peaufiner le dossier de l'entrée en Suisse de la H2O, projet pris en charge par la Confédération. Les industries représentent de belles perspectives dont Audémars Piguet, l'implantation de Tudor entre autres. Il nous souhaite une bonne journée dans les montagnes neuchâteloises.

La parole est donnée ensuite à Andréas Jurt, député au Grand Conseil. Ce dernier nous informe que depuis les dernières élections de juin dernier, la configuration des autorités neuchâteloises a quelque peu changé. La droite a fort heureusement repris la majorité au sein du Conseil d'Etat. De plus, la présence féminine et la jeunesse vont certainement apporter un sang nouveau au législatif cantonal. On ne sait pas encore comment cela va se passer. Andréas Jurt se dit quelque peu perfectionniste et craint le côté idéologique des jeunes surtout que ces derniers, d'après lui, sont nés avec une cuillère en argent dans la bouche et ne sont pas toujours conscients de la réalité. Du côté finances, tout seul on n'y arrivera pas et il se demande si les charges topographiques ne vont pas réanimer le clivage entre le haut et le bas de notre canton. Il ouvre la discussion laquelle ne suscite aucune question ni remarque.

Philippe Bauer, conseiller aux Etats, nous fait part de ses préoccupations actuelles et base sa réflexion sur 4 axes.

1^{er} axe : limites du fédéralisme dues à une situation de crise. Le problème des cantons et de leurs prérogatives est plus que jamais d'actualité.

2^{ème} axe : il s'agit du fonctionnement des institutions. On peut louer les grands principes du fédéralisme, mais durant une année, le Parlement n'a pas servi à grand-chose. Ce dernier essaie aujourd'hui de se réapproprier ses compétences.

3^{ème} axe : le Conseil Fédéral a pris un certain nombre de décisions importantes sans en référer au Parlement. Était-ce la bonne stratégie ?

4^{ème} axe : problèmes des finances. Si la Confédération a pu libérer des milliards grâce aux réserves, soit 1 milliard 1/2, puis 2 milliards, on doit redéfinir la réalité de ce que représente l'argent.

Philippe Bauer nous laisse avec ces quelques réflexions.

9. Divers

Pierrette Guenot apporte à l'assemblée les salutations de Jacqueline Carrard, ancien membre du comité de l'Amicale et informe les personnes ici présentes que depuis janvier dernier, elle est installée à Agde en France. Elle souhaite le meilleur à chacune et à chacun et se dit prête à nous recevoir si nous passons dans les environs de sa nouvelle demeure.

Notre président se réjouit du nombre de participantes et de participants à cette assemblée et tient à remercier chacune et chacun de sa présence. Il remercie également tous les membres du comité ainsi que le secrétariat cantonal, tout spécialement Séverine Agustoni pour sa disponibilité et son travail.

Il rappelle que les 50 frs perçus représentent le déplacement en bateau, le repas ainsi que 1litre1/2 d'eau gazeuse pour 4 personnes et 1 café par personne. Le reste des boissons est à régler à table.

Il rappelle également que l'heure du départ est fixée à 15h.40

Il souhaite un bon repas et une bonne fin de rencontre à toutes et à tous.

Pierrette Guenot remercie à son tour Charles Häsler, président de l'Amicale des Anciens Députés PLRN , pour son efficacité, son travail et sa disponibilité.

L'assemblée est levée aux environs de 12h.

Bref compte rendu de cette journée

Cette journée s'est déroulée sous le soleil. Nous nous sommes toutes et tous retrouvés le matin au débarcadère des Brenets et avons embarqué direction le restaurant du Saut du Doubs. Nous avons été fort bien reçus par le capitaine , Yvan Durig, directeur de la société de navigation créée par son père Jean-Claude Durig en 1962 et reprise par lui-même en 2019. S'en est suivi un petit voyage avec description historique sur les eaux du lac des Brenets, durant lequel nous avons pu admirer le magnifique paysage tout en prenant un apéritif fort convivial offert par la ville du Locle que nous tenons encore à remercier. Au terme de cette croisière sympathique, nous avons débarqué au restaurant du Saut du Doubs où après l'Assemblée Générale, nous avons dégusté un délicieux repas à base de poissons, il va de soi. Il faut souligner que le restaurant fermé durant une période a été repris par la famille Durig et a retrouvé depuis toute sa notoriété.

Belle journée, très réussie aux dires de chacune et de chacun. Merci à toutes et à tous.

Cortailod, le 2 septembre 2021

la secrétaire de l'Amicale des Anciens Députés PLRN

Pierrette Guenot